

# LE CHÂTEAU DES COMTES DE PROVENCE À NICE (XIII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> SIÈCLE)

« Cette construction vieille de nombreux siècles comprenait plusieurs tours faites de pierre taillée traitée en bossages et paraissait si solide qu'on aurait pu la croire bâtie pour l'éternité »<sup>1</sup>. Cette description du château comtal de Nice, attribuée à l'historien niçois Pierre Gioffredo (1629-1692), fut rédigée par un auteur encore fasciné par la puissance de l'ancien édifice. Mais contre toute attente, le château venait d'être détruit lors du siège de 1691. Combien est-il regrettable que ce témoin éminent et prolifique de l'histoire locale<sup>2</sup> ne se soit pas intéressé à ce monument au temps de sa splendeur !

Comprenant au XIII<sup>e</sup> siècle un palais, des dépendances, une double enceinte flanquée de tours carrées et rondes, le château comtal se situait sur le point culminant de la colline, dite du Château, à une altitude de 92,30 m (fig. 1). Il faisait face à la cathédrale et dominait la ville haute édifiée sur le plateau supérieur. Sa construction s'étalant sur plusieurs siècles, comme en témoignent sa configuration et son architecture hétéroclite, l'ensemble castral ne sembla plus évoluer à partir du début du XV<sup>e</sup> siècle, hormis quelques travaux mineurs d'entretien et d'aménagement périphériques. Les textes de cette époque, tout comme l'iconographie abondante des siècles suivants, rapportent cet aboutissement architectural en s'appuyant sur une documentation riche et variée : inventaires, éléments comptables, contrats.

Nous avons par ailleurs inventorié de nombreux vestiges architecturaux entre 2007 et 2013 dans le cadre du Projet Collectif de Recherche de la colline du Château de Nice, à la suite de ceux répertoriés en 2005 par Henri Geist<sup>3</sup>. La plupart d'entre eux sont conservés dans des remontages modernes des XVII<sup>e</sup> et

---

1. Hervé BARELLI, Marc BOUIRON dir., *Nice et son comté 1630-1730*. Nice, 2014, p. 197-232.

2. Son manuscrit écrit au XVII<sup>e</sup> siècle ne fut publié qu'en 1839. Pierre GIOFFREDO - *Storia delle Alpi Marittime. Dalla Stamperia Reale*. Turin, 1839, 7 vol. Il a été traduit en français et annoté par Hervé Barelli en 2008.

3. Henri GEIST, Henri BERNARDI, « Regard inédit sur les vestiges de la forteresse de Nice », dans *ARCHEAM*, 11, 2003-2004, p. 22-52.



Fig. 1 : Site de l'ancien château comtal sur le point culminant de la colline du Château à Nice. (Cliché Pierre Béhar)

XVIII<sup>e</sup> siècles, ou dans des aménagements contemporains du parc réalisés aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Beaucoup apparaissent sous un important couvert végétal, mais malgré un parc protégé et une végétation limitant considérablement les zones de fouille et l'emprise des sondages<sup>4</sup>, l'investigation archéologique s'est révélée relativement productive. De 2010 à 2014, notre approche guidée par la problématique de nos recherches a permis de fournir des éléments essentiels au renouveau de l'étude de l'ensemble architectural.

#### IMAGE CASTRALE A L'ÉPOQUE MODERNE

##### *Les représentations iconographiques*

Plusieurs vues cavalières du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle constituent les documents les plus anciens représentant le château des comtes de Provence. Toutefois, celui-ci demeurait un simple élément constitutif de la place forte de Nice qui, imposante, occupait l'ensemble de la colline dominant la ville basse. Sans jamais apparaître comme le sujet principal dans le corpus iconographique<sup>5</sup>, il se démarquait néanmoins par sa situation élevée sur l'éminence

4. Les fouilles menées dans le cadre du PCR de la colline du Château, sous la direction de Marc Bouiron, ont bénéficié du travail bénévole de nombreux étudiants en Histoire et Archéologie.

5. Cette particularité nous prive des représentations des fronts méridional et oriental, où sur ce dernier se situaient l'entrée principale du château des comtes de Provence et la façade

rocheuse et par son aspect médiéval contrastant avec les bastions, les redents et les lunettes des fortifications modernes. Loin de l'image contemporaine idéalisée du château fort moyenâgeux<sup>6</sup> proclamant la puissance des occupants, il n'était en réalité devenu qu'un simple réduit défensif de la forteresse – mentionné comme « *donjon* » – ses tours servant parfois de magasins à poudre. Cependant, souvent distingué par un étendard disproportionné aux armes de Savoie flottant en son faite dans la plupart des représentations cavalières, le château demeurait un ensemble atypique avec un plan asymétrique, des murailles crénelées et de hautes tours effilées. Les vues cavalières dites « à vol d'oiseau » ont été réalisées par l'ingénieur Ercole Negro, le peintre architecte Francisco de Holanda, le graveur Enea Vico, le chanoine Borriglione, ou encore par un anonyme dont une planche est reproduite dans la *Cosmographie de Belleforest* (fig. 2)<sup>7</sup>. Presque toutes dessinées à partir d'un point d'observation situé à l'ouest du site, ces vues avaient pour objectif de montrer l'importance de la place de Nice, avec la ville basse protégée par son enceinte et la forteresse dominant sur la hauteur. Cette particularité nous prive des représentations des fronts méridional et oriental, où sur ce dernier



Fig. 2 : Le château comtal dans la place forte de Nice en 1543.  
Vue dite de Belleforest. (Cliché Éric Guilloteau)

noble du palais. À l'inverse, des œuvres médiévales plus anciennes auraient certainement mis en valeur ces fronts manquants, afin de mieux montrer l'importance du château comtal dominant la ville haute.

6. Danièle ALEXANDRE-BIDON, « Dessine-moi un château ! Les forteresses imaginaires des manuscrits enluminés » dans *Dossier d'Archéologie n° 349*, janvier/février 2012, p. 54-59.

7. Bibliothèque Romain Gary, Nice, *Vue du Chateau de Nice*, 03FI01223.

se situaient l'entrée principale du château comtal et la façade noble du palais. Notons toutefois l'existence de deux tracés réalisés depuis le front nord. Les vues cavalières exécutées entre les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles nous montrent ainsi une partie du palais, une tour ronde et quelques tours carrées. Bien que de dates et de styles différents, ils présentent plusieurs éléments récurrents permettant de définir la réalité architecturale du site. Tous les plans géométraux du château comtal en notre possession ont été dessinés entre 1550 et 1691, année de sa destruction partielle, par les ingénieurs au service des ducs de Savoie. L'organisation architecturale de l'édifice a ainsi été tracée, avec quelques variantes, par Gio-Ludovico Balduino, Carlo Morello, Carlo Vanello, Varin La Marche, Lapara de Fieux et plusieurs dessinateurs anonymes.

L'analyse comparée des différents dessins (vues à vol d'oiseau et plans géométraux) et l'inventaire des constructions formellement représentées ont permis une approche de la réalité historique de l'édifice. Le plan géométral de Balduino et la vue perspective d'Ercole Negro se révèlent être les deux représentations castrales se recoupant le mieux, apportant le plus de détails, et dont le réalisme est confirmé par l'ensemble des tracés étudiés (fig. 3)<sup>8</sup>.

Le château des comtes de Provence au XVII<sup>e</sup> siècle se définissait donc comme un ensemble pentagonal, dont les deux côtés situés à l'ouest étaient constitués de bâtisses contenant plusieurs pièces réparties sur au moins deux

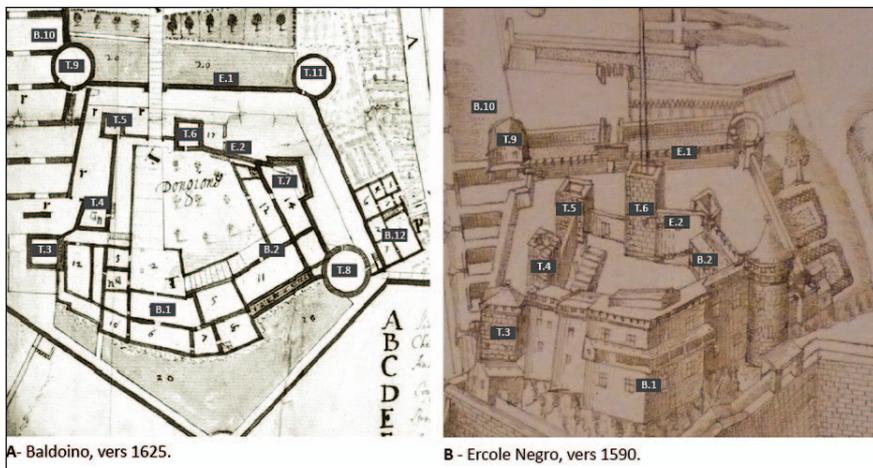


Fig. 3 : A - plan géométral du château comtal par Balduino, vers 1625.

B - vue cavalière du château comtal par Ercole Negro, vers 1590.

(Clichés BNF et Éric Guilloteau)

8. Détail d'un plan géométral de Balduino, vers 1625 - BNF, cartes et plans, H188681 Va 428 fr 6. Détail d'une vue cavalière d'Ercole Negro, vers 1590 - SHD Vincennes, Atlas Savoie et Piémont, 4,5 E 1 164, pl. XII.

étages [B1 et B2], et dont la seconde enceinte [E.2] était flanquée de quatre tours carrées [T.3 à T.6] et d'une tour ronde [T.8]. Cette dernière formait avec la tour [T.3], toutes deux couvertes, des jonctions entre les deux enceintes [E.1] et [E.2]. Se développant sur les fronts nord, est et sud, la première enceinte [E.1] enserrait étroitement la seconde, et intégrait un bâtiment rectangulaire avec abside à l'angle nord-est [T.10], une tour ronde avec une enceinte basse à l'angle sud-est [T.11], et un petit bâtiment à l'angle sud-ouest [B.12] proche de la tour ronde [T.8]. L'ensemble du bâti s'organisait ainsi autour d'une cour. Le front oriental comprenant l'entrée principale du château, était protégé par un fossé et un mur de contrescarpe. L'accès au château se faisait par une rampe se prolongeant jusqu'à la terrasse du palais. Relativement médiocre, cette représentation moderne d'un « château cour » du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>, insiste toutefois sur l'aspect général irrégulier et hétéroclite de l'édifice, résultant d'une succession d'aménagements, d'agrandissements, d'améliorations ou de reconstructions réalisés au cours des siècles.

#### *Empreinte d'une architecture disparue*

Les nombreuses déformations des plans anciens doivent cependant nous mettre en garde sur les risques d'erreurs liés à toute interprétation. La superposition de plusieurs plans, rapportés à une même échelle et ajustés sur des points de repère précis, révèle des positionnements et des grandeurs très variables dans les éléments architecturaux d'un même ensemble (fig. 4).

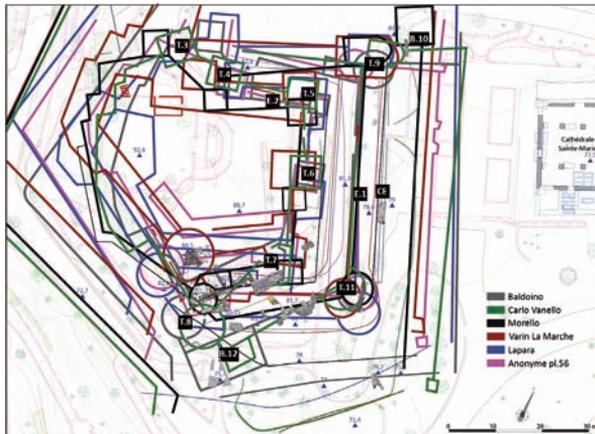


Fig. 4 : Distorsions mises en évidence par la superposition des plans anciens.  
(DAO Éric Guilloteau)

9. Alain CHATELAIN, *Châteaux forts, images de pierre des guerres médiévales*, Paris, 2003, p. 35.



Sur la partie sud, la taille du rocher a fortement marqué l'étagement du site, en créant un abrupt de près de 4 m à partir du plateau supérieur situé à 71,50 m environ. Les plans modernes indiquent par ailleurs un chemin d'accès au plateau à cet endroit (fig. 5 repère a). Du haut de ce niveau, une pente douce formant un glacis s'élevait jusqu'à la première enceinte, à l'endroit où l'on trouve encore aujourd'hui le substrat taillé en replat pour recevoir sa fondation (fig. 5 repère b). Le rocher s'élève ensuite sur un même degré de pente jusqu'à la coursière aménagée entre les deux enceintes, où une nouvelle taille assura l'assise de cet aménagement particulier (fig. 5 repère c). D'autres traces de tailles avec replats et abrupts sont visibles au niveau de la seconde enceinte, à la hauteur de la « tour » [T.7] (fig. 5 repère d), jusqu'au point situé à 86,70 m où un nivellement du substrat a formé une plate-forme intermédiaire (fig. 5 repère e). La présence de nombreuses autres traces de tailles s'observe jusqu'à la cour du palais située à 88,5 m (fig. 5 repère f), réalisées notamment pour recevoir les fondations des maçonneries et marquer un nouveau palier<sup>10</sup>. Au nord-ouest de la cour, le rocher est de nouveau travaillé pour délimiter la partie sommitale et l'emprise sud du palais comtal (fig. 5 repère g).

Les abrupts naturels ont été utilisés dans la partie occidentale pour fonder une partie de la muraille en contrebas des dépendances (fig. 5 repère h). En revanche, sur le même front, le substrat a été taillé en abrupt au-dessous du palais comtal, offrant aux murailles de grandes sections talutées permettant aujourd'hui de retrouver l'emprise exacte de ce côté du palais (fig. 5 repères i et j). Le substrat a également été taillé sur le front oriental, soit en arrondi pour fonder la tour ronde [T.11], soit avec un replat pour asseoir le mur de contrescarpe du fossé<sup>11</sup> (fig. 5 repères k et l). Masqué par les aménagements contemporains, le socle rocheux n'a pu être étudié sur le front nord, même si les courbes de niveau et les aménagements permettent malgré tout une lecture des ruptures à cet endroit (fig. 5 repères m et n).

Toutes ces observations pallient l'absence de fortification et de bâtiment dans les tentatives de restitution de leur emprise. Insistant sur l'étagement et la distribution dans l'espace des anciennes constructions, elles complètent notablement le levé topographique des vestiges<sup>12</sup>. Les juxtapositions topographiques et la prise en compte des reliefs naturel ou anthropisé permettent ainsi d'ajuster les différentes versions des plans anciens.

10. Éric GUILLOTEAU, *L'évolution architecturale du Château et de la Citadelle de Nice dans le contexte géopolitique du duché de Savoie de la fin du XIV<sup>e</sup> au début XVIII<sup>e</sup> siècle*. Thèse de doctorat en archéologie. LA3M, Université d'Aix-Marseille, directeur de thèse, Nicolas Faucherre, co-directeur, Yann Codou. 2 volumes. Aix-en-Provence, octobre 2015. vol. II, p. 407-408.

11. É. GUILLOTEAU, *L'évolution architecturale...*, *op. cit.*, vol II, p. 381-387.

12. Les levés topographiques ont été réalisés chaque année par le Service Topographique de Nice Côte d'Azur.

*Plan de l'ensemble castral au début du xv<sup>e</sup> siècle*

L'apport des sources textuelles et iconographiques, les différents vestiges et la prise en compte du relief autorisent aujourd'hui une restitution en plan inédite de l'ancien château comtal au xv<sup>e</sup> siècle (fig. 6). La concordance entre les vestiges dégagés et notre plan permet de proposer un tracé exact d'une partie importante du château. Les incertitudes sur le reste du dessin ont été éclaircies par les plans anciens retenus, l'étude topographique du site ayant désigné plusieurs repères significatifs. À l'ouest, l'emprise du palais comtal est située sur le point culminant de la Colline, en surplomb de l'escarpement rocheux formant un talus (repères i, j). Dans la partie sud du château au niveau de la plate-forme et des dépendances, à l'intérieur de la deuxième enceinte ou enceinte palatiale [E.2], la correspondance entre l'aménagement du parc, le relief, les vestiges archéologiques et le tracé de Baldoïno ne peut être une simple coïncidence. Les vestiges à l'angle nord-est de l'enceinte [E.2] permettent de tracer cette dernière et d'ajuster la tour [T.5]. Les deux autres tours [T.3] et [T.4] sur ce front ont été positionnées suivant les deux plans anciens retenus et les observations de terrain :

– l'arrachement de la partie ouest de la courtine (repère m) situant la tour [T.4];

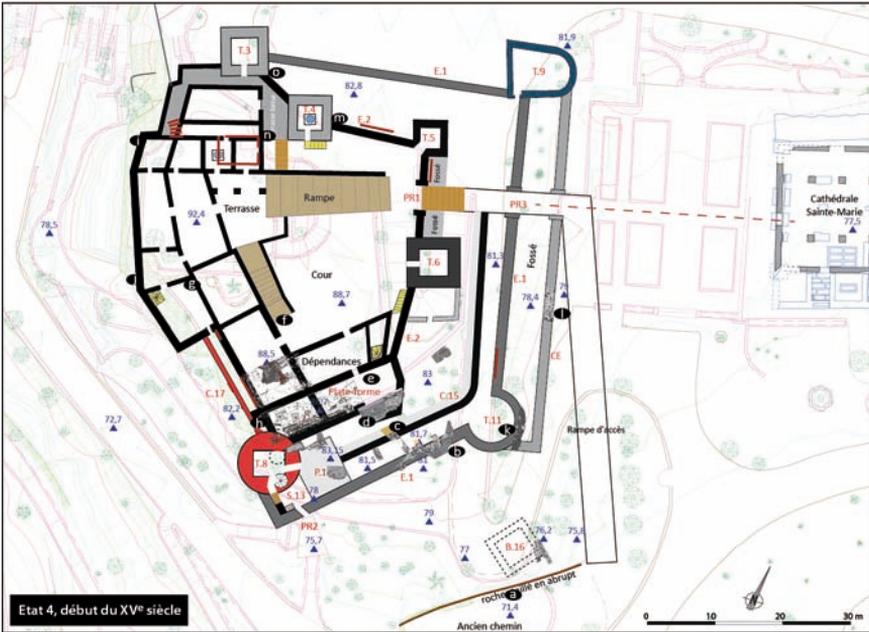


Fig. 6 : Restitution en plan du château comtal au début du xv<sup>e</sup> siècle à partir des différentes sources. (DAO Éric Guilloteau)

– l'augmentation brutale du dénivelé (repère o) localisant la face orientale de la tour [T.3] et la courtine la reliant à la tour [T.4].

Sur le front oriental, la porte principale a été placée en se basant sur l'arrachement sud de la courtine, et suivant les plans anciens. Lors de la réalisation de notre tracé, les ouvertures successives dans les enceintes [PR1] et [PR3] se sont retrouvées situées dans l'axe de la porte axiale de la cathédrale Sainte-Marie, situation remarquable que nous retrouvons attestée dans l'iconographie. Sur ce même front, le positionnement de la première enceinte [E.1], des tours [T.9], [T.11] et de la contrescarpe du fossé a été grandement facilité par les vestiges mis au jour. De la même façon, la tour [T.6] et le front sud ont été dessinés d'après les plans anciens recalés et les ruines des différents éléments à proximité.

Dans son état le plus avancé, le château s'inscrivait ainsi dans un pentagone irrégulier d'une surface de 4 940 m<sup>2</sup> environ. Sa première enceinte [E.1] se développait sur trois fronts, sur une longueur de 116 m environ. La seconde enceinte [E.2], incluant la base du palais comtal à l'ouest, présentait un développement de 221 m sur quatre autres fronts formant également un pentagone irrégulier, d'une surface de 4 570 m<sup>2</sup> environ.

Les enceintes s'étagent en degrés successifs sont séparées de 10,5 m, avec un dénivelé de 5,5 m environ. Le versant ouest présente la partie la plus escarpée du point culminant, avec un à-pic de près 14 m sous la terrasse sommitale où était fondé le palais, et un abrupt de 6,5 m sous les dépendances. Un fort dénivelé marque ensuite la pente sur 10,5 m en contrebas de ces deux hauteurs.

#### PHASAGE RELATIF DES GRANDS ENSEMBLES ET ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX

Les différents éléments archéologiques permettent un phasage relatif des grands ensembles (première et seconde enceintes). L'adjonction postérieure de diverses structures témoigne également de la constante évolution du château comtal. Les sources textuelles et iconographiques complètent utilement l'étude de terrain par des informations capitales autorisant la restitution de l'ensemble castral.

#### *L'enceinte palatiale*

Avant la sophistication de la défense par le doublement des enceintes, la complexification de l'entrée sud-ouest ou le percement de l'entrée orientale, le palais érigé sur le point culminant de la colline renforçait probablement sa protection par une muraille simple, flanquée à l'est et au nord par les tours carrées représentées sur les plans du XVII<sup>e</sup> siècle. La figure 7 montre l'état du château aux alentours de 1250 (fig. 7).

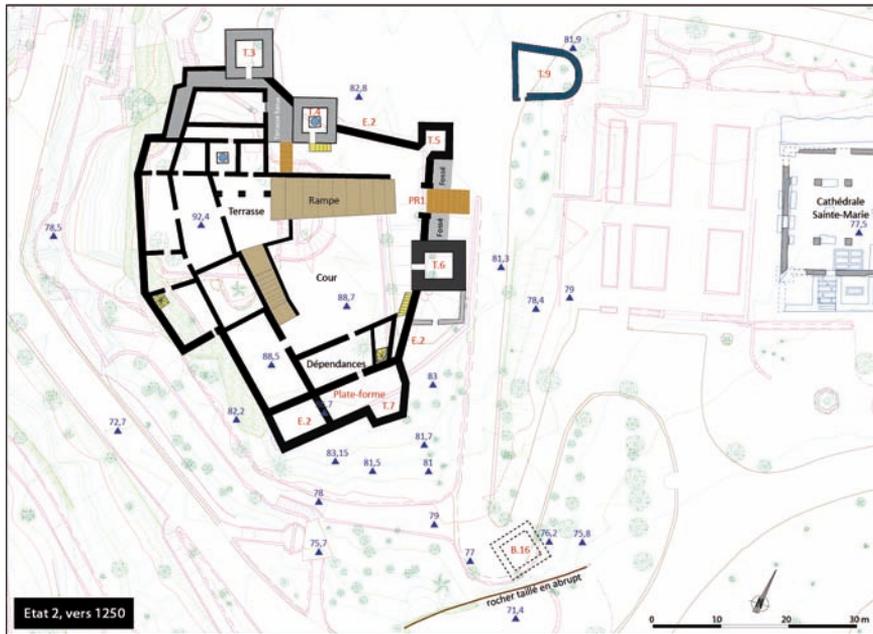


Fig. 7 : Etat 2 - château comtal vers 1250, incluant différentes phases de construction et états antérieurs 1. (DAO Éric Guilloteau)

Le tracé de cette « première enceinte » s'avère manifeste à l'ouest, avec la présence du palais assis sur un fort escarpement. Plus délicate au sud, cette restitution doit tenir compte de la configuration toute différente du site. À l'est et à l'ouest, les deux murs d'enceinte flanqués de tours carrées se rejoignent au niveau de deux vestiges significatifs, mais posent également des interrogations sur les différents états et phases de l'enceinte palatiale. En l'état actuel de la recherche, aucune réflexion pertinente ne peut réellement être poursuivie sur la réalité du château à une époque plus ancienne: palais avec tour maîtresse unique, édification de tours supplémentaires, évolution de l'enceinte et du palais. Les phases suivantes ne peuvent donc pour le moment être classées chronologiquement :

- présence du palais comtal sur le point le plus haut de la Colline situé à 92,40 m, avec des dépendances au niveau de la cour à 88,70 m ;
- existence d'une chapelle dédiée à saint Lambert ;
- enceinte palatiale protégeant le palais et ses dépendances [E.2] ;
- présence de plusieurs tours carrées flanquantes [T.3] à [T.6] ;
- plate-forme basse à 86,70 m avec bâti restant à identifier ;
- porte principale percée dans le mur oriental [PR1].

*Le palais sur le front occidental*

Le caractère inexpugnable de ce front devait certainement être amplifié par la forte hauteur de l'escarpement conjuguée à l'élévation des bâtiments occupant le sommet.

La configuration du relief de ce côté-ci ne permettait pas le doublement de l'enceinte, la hauteur protégeant efficacement le palais en lui donnant une majesté imposante. La qualité de l'appareil des murs de fondation assis sur le rocher contribuait nécessairement à l'image noble et puissante de l'édifice. Les bases maçonnées suivaient le relief en obturant les multiples failles naturelles du rocher calcaire. Ainsi unifiées, la roche et les maçonneries soutenaient solidement l'élévation de l'ensemble palatial. Sur le terrain, les observations menées en 2010 et 2013 ont permis d'évaluer l'épaisseur de cette muraille conservée sur une hauteur de près de 4 m, estimée à 1,05 m<sup>13</sup>. En moyen appareil, les pierres de taille liées par joints gras débordants avec des tailles à bossage rustique ponctuelles offrent un ensemble de belle qualité



Fig. 8 : Vestige du parement interne de l'enceinte palatiale. (Cliché Éric Guilloteau)

Les sources textuelles traitant de l'ensemble palatial sont malheureusement peu nombreuses. Sur près de 200 ans, seuls 8 inventaires conservés couvrent la période médiévale. Les trois premiers datés du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>14</sup> énumèrent largement l'armement, mais restent discrets sur les indications décrivant les salles du palais. Les autres documents rédigés au XV<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup> désignent au contraire un grand nombre de pièces avec leur contenu, souvent assez ordinaire. Le plan détaillé de Balduino datant du début du XVII<sup>e</sup> siècle complète ces textes. Toutefois les nombreuses années séparant ces documents imposent des précautions dans les interprétations. Des changements ont pu intervenir dans l'architecture (nouveaux bâtis, évolution des cloisonnements), et la représentation iconographique reste malgré tout imprécise et schématique (nombre d'étages, identification des pièces référencées).

13. É. GUILLOTEAU, *L'évolution architecturale...*, op. cit., vol II, p. 364-365, 443-444.

14. Inventaires du château de Nice du XIV<sup>e</sup> siècle, AD BDR: 1311, B 443; 1333, B 1057; 1341, B 526. É. GUILLOTEAU, *L'évolution architecturale...*, op. cit., vol II, p. 7-12.

15. Inventaires du château de Nice du XV<sup>e</sup> siècle de 1402, 1405, 1441 (Eugène CAIS DE PIERLAS, *La ville de Nice pendant le 1<sup>er</sup> siècle de la domination des Princes de Savoie*. Nice, 1898, p. 393-397, 397-401, 401-409) et ceux de 1465 et 1481 (AD AM, Nizza Archives camérales 52/10 n°36, f° 94-101; 52/13 n° 51, fol. 99).

Les éléments archéologiques demeurent limités, mais les campagnes de fouilles réalisées en 2013 et 2014 sur le secteur des dépendances ont néanmoins montré l'évolution du bâti entre les périodes médiévale et moderne (remontages sur les anciennes fondations, arasements de l'existant, modifications du plan d'occupation)<sup>16</sup>.

L'approche architecturale du palais s'avère donc complexe, comme l'étude de la situation des salles, le nombre d'étages, le cheminement, etc. Les résultats ne peuvent être que partiels, même si les inventaires livrent une liste détaillée des salles nobles, des pièces de service et des bâtiments annexes. Comme dans la plupart des palais médiévaux, on retrouvait à Nice un ensemble de salles organisées selon le triplet classique *aula, camera, capella*. À celles-ci s'ajoutaient d'autres pièces et espaces privilégiés complétant le pôle noble du palais. Au cours des décennies, quelques changements de terminologie se sont produits, mais la plupart des noms et des situations ont traversé les périodes sans modification.

Dès lors, la tentation serait grande d'utiliser les inventaires médiévaux énumérant les salles. Toutefois le palais étant «*une architecture à géométrie variable, modulable dans le temps et dans l'espace*»<sup>17</sup>, nous devons nous garder de toute tentative d'extrapolation et d'ajustement de ces documents sur l'iconographie moderne. Les textes médiévaux ne constituent qu'un simple instantané du palais, bien loin des images sans légende fournies par les diverses représentations. Ainsi, la restitution cohérente et fidèle d'un ensemble architectural à partir de différentes énumérations demeure une opération délicate, compte tenu des longues périodes séparant leur rédaction, du changement d'appellation de plusieurs salles, de différences relevées dans leur nombre et dans leur agencement. Plusieurs causes peuvent d'ailleurs expliquer ces disparités, comme la construction de nouveaux cloisonnements, des erreurs lors des copies des inventaires, des changements dans les dénominations utilisées. Une restitution en plan de l'organisation des pièces du château s'avère donc difficile à partir de ces seules informations.

Deux grands ensembles se distinguent toutefois dans les documents : les salles nobles et les pièces de service. Les deux inventaires les plus représentatifs de 1441 et 1465, très semblables dans le dénombrement des pièces, scindent l'ensemble de service en deux groupes englobant la partie noble. Paradoxalement la chapelle ne se situe pas dans le pôle noble, mais dans le groupe de service. Cet état de fait, se retrouvant d'ailleurs dans tous les inventaires, n'a rien en soi d'exceptionnel. Le positionnement des chapelles castrales ou palatiales a toujours été très variable, celles-ci pouvant être associées soit à l'*aula*, soit à d'autres parties du château, plus ou moins proches de

16. É. GUILLOTEAU, *L'évolution architecturale...*, op. cit., vol II, p. 438-459; 460-489.

17. Annie RENOUX dir., «Aux marches du palais», qu'est-ce qu'un palais médiéval? Le Mans, 2001, p. 19.

l'enceinte, ou juxtaposées à la porte<sup>18</sup>. Plus rarement, suivant les contraintes liées au site, leur orientation dérogeait parfois à la règle générale du chevet tourné vers l'Orient, suivant l'axe est-ouest<sup>19</sup>. C'est pourquoi l'identification et le positionnement de la chapelle seigneuriale de Nice s'avèrent particulièrement difficiles, en l'absence de textes suffisamment détaillés ou de plans légendés. Cependant certains indices laissent supposer que cet édifice était situé à proximité de la terrasse et probablement accessible en traversant la galerie et la salle de la citerne : un reçu est passé en 1427 - « *in logia castri ante capellam* ». La *logia* pourrait désigner la galerie de la terrasse ; dans les biens inventoriés, un élément de la citerne est conservé dans la chapelle ; cette dernière est également mentionnée à proximité de la chambre de la porte (du portier Jordani), située selon nous au niveau de la terrasse ; en tout état de cause, la chapelle ne pouvait être bâtie au niveau de la cour, car une salle aménagée sous le bâtiment est mentionnée en 1550.

La réalisation d'un tracé serait hasardeuse en l'absence de plans géométriques représentant précisément le palais, ses différents étages et l'emplacement des salles. L'élaboration d'un diagramme plus détaillé, composé à partir de l'ensemble des informations textuelles et archéologiques, apparaît nécessaire. Une répartition des pièces peut ainsi s'établir en fonction de leur pôle, de leur ordre formant des suites identiques (récurrence de proximité), de la topographie du terrain, de diverses indications de positions relatives (« proche de », « près de », « à l'arrière de », « au-dessus », « sous ») (fig. 9).

Les liens avérés sont représentés par un trait continu (chambre de la mer, chambre sous la précédente, etc.). Un pointillé figure les liaisons supposées, les cheminements ou les précédentes analyses (terrasse, *aula*, etc.). Le symbole formé d'un signe égal surmonté d'un point d'interrogation indique la possibilité d'une seule et même entité sous deux mentions différentes. Si cette hypothèse est confirmée, les deux appellations sont alors regroupées dans une seule cellule du diagramme (*aula*, salle supérieure, grande salle). Dans les deux cas, ces rapprochements sont opérés grâce à la proximité de pièces ou d'indications identiques (chambre proche de la porte, chambre de la tour proche de la porte). Les cellules rouges désignent les trois éléments nobles *aula*, *camera* et *capella*, auxquels nous avons associé le degré, la terrasse et sa galerie, parties essentielles dans la symbolique du palais.

Ce diagramme permet de visualiser l'organisation architecturale du palais dans le périmètre de son enceinte. De fait, aucune salle appartenant au pôle noble n'est située à un niveau supérieur. Cependant la mention

18. Philippe DURAND, *Le château fort*. Paris, 1999, p. 37-39. Sophie ASPORD, Jean-Marc de BETHUNE, *Le castrum d'Allègre, un village de chevalier*. Allègre-les-Fumades, 2000, p. 12, 47-48. Jean MESQUI, *Le château de Tancarville*, Paris, 2005, p. 40.

19. Anne-Marie FLAMBARD HERICHER et Dominique LEOST, dans A. RENOUX, « Aux marches du palais... », *op. cit.*, p. 219, 233.

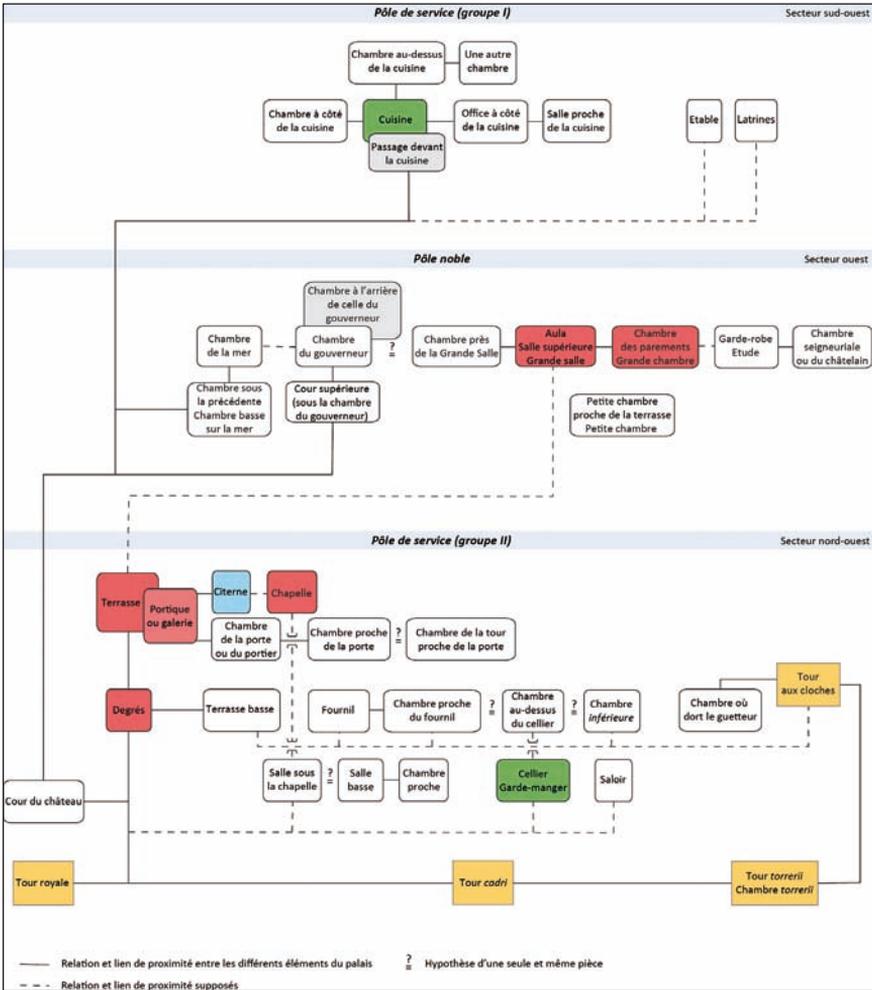


Fig. 9 : Proposition d'un diagramme élaboré développant l'organisation palatiale. (DAO Éric Guilloteau)

d'une chambre aménagée au-dessus de la porte pourrait renvoyer à l'existence d'un étage, peut-être uniquement occupé par la garnison présente au château expliquant le peu d'intérêt accordé à celui-ci dans les inventaires. Le château de Nice comptait en 1344-1345 un castellan, un portier, 13 sergents dont deux maîtres arbalétriers<sup>20</sup>. En 1387, « *Pons Laugier chevalier, seigneur de Ferres (...) y tient garnison avec 12 servants d'armes et un portier* »<sup>21</sup>. Mais

20. Alain VENTURINI, « Les forteresses comtales de Provence (1249-1366) », dans : *Actes des Journées d'Histoire de l'espace provençal*, Mouans-Sartoux, 1995, p. 31-62.

21. E. CAIS DE PIERLAS, *La ville de Nice...*, op. cit., p. 46.

en l'absence d'éléments significatifs ou d'exemples mentionnés sur d'autres sites, tout ceci reste bien entendu une simple conjecture.

Malgré une carence évidente d'informations, notre méthode de présentation est plus suggestive que les plans proposés par différents auteurs<sup>22</sup>. Ce procédé d'approche et de restitution de sites disparus, schématisant l'architecture sous forme de diagrammes offre une vision clarifiée de l'organisation palatiale et pourrait s'appliquer à d'autres sites dès lors qu'un nombre suffisant d'informations permet de recréer les liens entre les espaces.

### *La plate-forme inférieure sur le front méridional*

D'après l'étude archéologique<sup>23</sup>, l'enceinte se poursuivait du palais vers le sud au niveau d'une plate-forme intermédiaire, comme le montre une reprise moderne située à l'extrémité méridionale. Celle-ci suivait en effet l'alignement de la muraille médiévale fondée sur un rocher taillé à la même largeur. De plus, cette muraille d'axe nord-sud n'était pas chaînée à une autre maçonnerie d'axe est-ouest au niveau des dépendances. Aucun lien stratigraphique ne relie l'enceinte occidentale « se perdant » à proximité de la tour [T.8] plus récente, à l'enceinte méridionale où l'arrachement à cet endroit amorce son développement vers la structure bâtie [T.7] à l'est. Fondée sur le substrat, cette muraille conserve une ou deux assises sur toute la longueur jusqu'à la structure [T.7], soit 12 m environ, et une section de son parement externe située à 3,70 m en contrebas à proximité immédiate de la tour [T.8]. Cette particularité de deux faces interne et externe fondées sur des niveaux différents, illustre le procédé d'utilisation du substrat taillé en talus pour compenser la partie basse manquante du parement interne. Les deux faces ainsi réunies, constituées d'un moyen appareil bien réglé sans calage de briques ou de pierres, avec des pierres à bossage rustique ponctuelles et des joints gras beurrés marqués au fer, formaient une maçonnerie de 1,50 m d'épaisseur.

Ce type de construction est commun aux deux murailles sud et ouest. Toutefois, une réelle difficulté demeure dans la détermination de la contemporanéité de ces maçonneries en l'absence de lien stratigraphique entre elles. La recherche d'une appartenance à une même période ou à un même programme d'édification s'avère délicate, à partir de seulement quelques assises sauvegardées. L'étude de la céramique retrouvée au niveau de l'enceinte sud du château donne un terminus post quem au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>24</sup>.

22. E. CAIS DE PIERLAS, *La ville de Nice...*, op. cit.; Léonce KREBS, Henri MORIS, *Essai de reconstitution des fortifications de Nice*, Paris, 1913; Georges DOUBLET, AD AM - 002J0014; Louis CAPPATTI, Pierre ISNARD, *Le château de Nice*, Nice, 1944.

23. É. GUILLOTEAU, *L'évolution architecturale...*, op. cit., vol II, p. 349-350, 416-418, 422-423, 433-437.

24. Guillaume LA ROSA, « La céramique médiévale et moderne », dans Éric GUILLOTEAU dir., *Le château comtal*, PCR la Colline du Château à Nice. Rapport d'opération non publié. vol. 4, Nice, 2013, p. 66, 164.

Toutes les représentations iconographiques participent à l'idée d'une enceinte palatiale ou seconde enceinte [E.2] passant par la face sud de la plate-forme à l'époque moderne. Cependant, la taille verticale du substrat dans ce secteur, à l'ouest comme à l'est, marque une volonté de délimiter un espace. Cette volonté est également affirmée par les vestiges d'une structure bâtie dont le blocage est conservé sur près de 4 m de large avec son parement extérieur, attaché aux anfractuosités du rocher dans l'alignement de la taille de celui-ci. Cette structure massive se poursuivait semble-t-il vers l'enceinte occidentale suivant les traces importantes de mortier sur le substrat, mais n'y était pas chaînée. Un appui sur celle-ci aurait induit une postériorité et une délimitation de cet espace après l'établissement de l'enceinte [E.2]. Les choix semblent fortement liés à des occupations plus anciennes et à la topographie particulière du secteur, présentant dans l'angle sud-ouest des failles importantes dans le rocher. La taille du substrat à la verticale d'est en ouest n'est pas forcément liée aux aménagements médiévaux, ou du moins de l'enceinte [E.2]. Les fouilles archéologiques entreprises en 2013 à l'emplacement de la cour du palais, dans la zone des dépendances, ont confirmé des occupations plus anciennes ayant pu avoir une action sur le relief ou être à l'origine des premiers aménagements. De fait, une enceinte comprenant une plate-forme inférieure ou intermédiaire constitue le seul état que l'on puisse clairement attester et définir. D'une manière moins marquée, le décalage d'altitude et l'alignement des dépendances avec la rupture de pente montrent une volonté de séparer deux ensembles distincts dont la limite fermait et protégeait la cour du palais de ce côté du château.

L'organisation des dépendances au Moyen Âge s'avère également difficile à concevoir. L'observation des structures dégagées dans le secteur suscite des interrogations. Si deux murs apparaissent bien sur le plan de Balduino, tracés en bleu et à l'identique au centimètre près, les autres structures ne sont représentées sur aucun dessin. La mise au jour de quelques vestiges antérieurs à l'époque moderne a montré une occupation bâtie différente, plus complexe que celle représentée sur les plans plus récents. Néanmoins une partie du tracé médiéval a tout de même été préservée dans certaines reprises. Ces constatations posent nécessairement la question de la physionomie réelle du bâti au sur l'ensemble du château comtal<sup>25</sup>.

### *Les tours de flanquement, du front oriental au front septentrional*

Située sur le front oriental, la tour Royale ou Grande tour [T.6] constituait la tour maîtresse du château. Fréquemment mentionnée dans les textes, celle-ci est facilement identifiable dans l'iconographie. Dominant l'ensemble, elle est souvent représentée surmontée d'un grand mât arborant une large

25. É. GUILLOTEAU, *L'évolution architecturale...*, op. cit., vol II, p. 408, 438-449, 474-480, 486-489.

bannière aux armes de Savoie (dessins d'Ercole Negro, de Borriglione...), comme l'évoquent également les textes. Cette tour carrée mesurait 7 m de côté environ selon le tracé de Baldoïno, et sa hauteur dépassait d'un tiers celles des deux plus grandes tours du front septentrional d'après les vues d'Ercole Negro et d'un Anonyme de 1689. Quant à Francisco de Holanda, il la figurait presque deux fois plus haute.

En revanche, d'après une évaluation faite après la destruction partielle du château comtal en 1691, incluant la tour Royale où était stockée la poudre, Bozzolino estimait presque identique la hauteur de ces trois tours du château<sup>26</sup>. En se basant probablement sur les tours du front septentrional mieux conservées, l'auteur a évalué cette hauteur commune à 15 m environ. Toutefois, l'iconographie fait apparaître clairement deux tours similaires, la tour aux cloches [T.3] et la tour Torrerii [T.4], auxquelles est associée une tour plus petite, la tour Cadri [T.5] dans l'angle nord-est.

Rapportée à la hauteur de 15 m proposée par Bozzolino pour les tours précédentes, la tour Royale peut être estimée à une vingtaine de mètres environ. Ces dimensions sont d'ailleurs validées par les hauteurs habituelles des tours de même type présentes dans la région niçoise.

### *La tour Royale*

Cette tour maîtresse du château de Nice présentait de nombreuses similitudes avec celle du château d'Antibes :

- une hauteur d'une vingtaine de mètres environ proche des 22,50 m mesurés à Antibes, un même côté de 7 m, une épaisseur commune de maçonnerie de 2 m<sup>27</sup> ;

- les deux tours étaient bâties sur quatre niveaux. À Nice, le niveau inférieur servait de cave: « *Item in solaris inferiori turris unum cavatus* »<sup>28</sup>. À Antibes, ce niveau était accessible à partir du premier étage, par l'intermédiaire d'une trappe et d'une échelle ;

- les accès à ces deux tours devaient probablement être semblables et se faire par une ouverture située au premier étage. La porte installée à 6 m du sol à Antibes donne une idée de la hauteur de cette ouverture à Nice. Celle-ci reste toutefois à être déterminée précisément, ces hauteurs pouvant s'avérer variables comme à Saint-Blaise ou à Saint-Paul de Vence<sup>29</sup>.

26. É. GUILLOTEAU, *L'évolution architecturale...*, op. cit., vol II, p. p. 236.

27. Charles-Laurent SALCH, *Dictionnaire des châteaux et des fortifications du Moyen Âge en France*. Strasbourg, 1979, p. 66; Jean-Claude POTEUR, *Les grands donjons romans de Provence orientale*. Centre d'étude des châteaux forts, 1995, p. 27-32; Éric GUILLOTEAU, *Les fortifications médiévales dans les Alpes-Maritimes*, rapport d'étude non publié, Ministère de la Culture, sous la direction scientifique du CESC, 2012, p. 41-42.

28. AD AM, Ni Arch. Cam. 52/10, Fol. 98 [91]. É. GUILLOTEAU, *L'évolution architecturale...*, op. cit., vol II, p. 29.

29. Ch.-L. SALCH, *Dictionnaire des châteaux...*, op. cit., p. 1012, 1073; É. GUILLOTEAU, *Les fortifications médiévales...*, op. cit., p. 95-98.

– à Nice, un escalier permettait d'accéder aux trois niveaux supérieurs construits sur voûte, comme le précisa le comte de Frossasco dans ses mémoires du siège de 1691: «*trois voûtes l'une sur l'autre*»<sup>30</sup>. La tour du «*donjon*» renfermant une réserve de poudre n'est pas explicitement citée dans ce texte, mais peut être identifiée à «*la tour carrée de l'étendard*» décrite par Gioffredo en 1691<sup>31</sup>. Cette configuration sur quatre niveaux voûtés se retrouve également à Antibes où un escalier tournant à volée droite longeait les pièces par palier<sup>32</sup>.

Des tours de mêmes proportions, construites avec un appareil de pierres taillées en bossage rustique, se rapprochant de la description du château de Nice attribuée à Gioffredo sont présentes au château de Cannes (hauteur: 21 m, côté: 7,50 m, épaisseur des murs: 1,80 m)<sup>33</sup> et à la tour du Peyra à Vence (hauteur conservée: 20 m, côté: 7,45 m). Le haut de la tour comportait une plate-forme couronnée d'un crénelage, comme semblent l'indiquer l'iconographie et les textes traitant de la réparation d'un merlon en 1429.

### *Les tours aux cloches et Torrerii*

Comme on l'a vu précédemment, Bozzolino estimait la hauteur de ces deux tours à 15 m environ, en cohérence avec les dimensions moyennes des tours de flanquement présentes dans la région de Nice, et notamment à Lucéram ou à Peille<sup>34</sup>. Dans ces deux villes, les tours possédaient au moins deux niveaux planchéiés et des murs de 1,50 m d'épaisseur environ. Un niveau supplémentaire sur voûte rehaussait la tour peilloise. Les planchers étaient généralement installés sur des poutres fixées directement dans la maçonnerie comme à Lucéram, ou posés sur un système de ressauts comme dans la tour de La Garde près de Villeneuve-Loubet.

De la même façon à Nice, selon une mention de 1438, six niveaux planchéiés ont été refaits à neuf par le charpentier Petro Boeri dans les deux plus grandes tours après la tour Royale<sup>35</sup>. Ces niveaux étaient vraisemblablement répartis de la même façon dans les tours, de hauteurs similaires. Comme à Lucéram, les plates-formes sommitales devaient être accessibles à partir du dernier étage par une échelle et une trappe. Avec des côtés respectivement de 7 m et 6,50 m environ relevés sur le plan de Balduino, les dimensions des tours [T.3] et [T.4] étaient supérieures à celles trouvées habituellement dans la région niçoise.

30. Léonce KREBS, «*La première occupation du comté de Nice en 1691 – II. Mémoires du comte de Frossasco*», dans *Nice historique*, 9-10, 1913, p. 296.

31. Marc BOUIRON dir., «*Projet Collectif de Recherche, La Colline du Château à Nice*». Rapport d'opération non publié, 2 vol., Nice, 2008. p. 367.

32. J-C POTEUR, *Les grands donjons...*, op. cit., p. 28.

33. Ch.-L. SALCH, *Dictionnaire des châteaux...*, op. cit., p. 231.

34. É. GUILLOTEAU, *Les fortifications médiévales...*, op. cit., p. 80, 86, 120.

35. AD AM Nizza Archives camérales 52/5 - f° 199v (M. BOUIRON, *Projet Collectif...*, op. cit., p. 218).

La tour aux cloches [T.3]

La tour aux cloches est mentionnée parmi les autres pièces du palais, ce qui tendrait à prouver sa contiguïté avec celui-ci. L'élévation de l'enceinte occidentale du plateau supérieur en 1503 la placerait à l'angle nord-ouest du château et correspondrait à la tour [T.3]. Selon le cheminement des inventaires, la tour et son entrée ménagée au sud devaient très probablement être accessibles par la terrasse basse située au niveau de son premier étage, à l'angle nord-ouest du palais comtal. Cette dernière était elle-même reliée à la terrasse du palais par une passerelle représentée sur le plan de Baldoïno. La hauteur séparant la terrasse basse de la cour en contrebas nous est inconnue, mais peut être évaluée entre 4 et 6 m par extrapolation de l'élévation des portes d'autres tours régionales comme à Antibes, Cannes, Saint-Paul de Vence ou Saint-Blaise. Sans nier l'éventualité d'une construction concomitante de l'ensemble, cette configuration pourrait également indiquer une séparation initiale de la tour du reste du palais, une échelle ou un escalier ayant assuré l'accès au premier étage depuis le sol. Lors d'une phase ultérieure d'édification ou d'agrandissement vers le nord, une terrasse basse a pu ensuite être aménagée pour faciliter l'accès à la tour et desservir les nouvelles constructions. Les représentations d'Ercole Negro et Geronimo Borriglione sont analogues, et montrent une tour assez massive, « ramassée ». Son sommet est couronné d'un crénelage, lui-même couvert d'un toit en pavillon, surmonté d'un amortissement sphérique. Son faîte ne dépasse pas la hauteur du palais. Suivant les différentes définitions de Jean Mesqui, il pouvait s'agir d'une *tour-beffroi*<sup>36</sup>, partiellement ou non habitée suivant les époques et les inventaires.

La tour Torrerii [T.4]

Située entre la tour aux cloches [T.3] et la tour *Cadri* [T.5], la tour *Torrerii* semblait plus élancée que [T.3], moins large et légèrement plus haute. L'entrée au sud se faisait par le premier étage, accessible par un escalier représenté sur le plan de Baldoïno. Le dessin indique également une citerne placée au niveau inférieur, induisant la présence d'un conduit de puisage à partir du premier étage. Le couronnement de la tour était crénelé et la terrasse basse s'appuyait sur sa face ouest.

*La tour Cadri [T.5] et l'angle nord-est de l'enceinte palatiale*

La tour *Cadri* pourrait renvoyer au terme *cadrus*, *quadrus* présent dans différents textes et glossaires, évoquant « l'angle d'une construction »<sup>37</sup>. Dans la mention spécifique « *in solo sive fondo turri cadri* », le terme *cadrus* renvoie à l'angle et le mot *solo* à rapprocher de *solor* fait référence à la fortification, ce qui pourrait se traduire par : « *dans la fortification ou la tour fondée dans l'angle* ». Cette tour se situerait donc dans l'angle nord-est de l'enceinte pala-

36. Jean MESQUI, *Châteaux et enceintes de la France Médiévale*, 1. Paris, 1991, p. 96-102.

37. Max BRUCHET, *Le château de Ripaille*, Paris, 1907, p. 598 et Nicolas CARRIER, Matthieu DE LA CORBIÈRE, *Entre Genève et Mont-Blanc*, Genève, 2005, p. 344.

tiale [E2], et correspondrait à la tour [T.5]. Avec 5 m de côté, les dimensions de la tour d'angle [T.5] étaient sensiblement plus modestes, vérifiant les indications de grandeur des trois tours précitées. Contrairement à Ercole Negro l'ayant représentée identique aux tours aux cloches et Torrerii, Francisco de Holanda la figurait plus petite, dépassant légèrement la courtine, ce qui rapporté aux 15 m des deux autres tours évaluerait sa hauteur à une douzaine de mètres environ.



Fig. 10 : Arrachements à l'angle nord-est de l'enceinte palatiale, situant précisément la position de la tour Cadri [T.5] et conservant des vestiges de la base talutée de la courtine. (Cliché Éric Guilloteau)

Sur le terrain, les arrachements des courtines septentrionale et orientale permettent de repérer précisément l'emplacement de la tour à l'angle nord-est de l'enceinte palatiale. La forme arrondie du blocage à cet endroit provient des aménagements contemporains du parc (fig. 10). Dépourvue de salles intérieures, cette tour flanquante n'avait probablement qu'une fonction de défense.

Les deux vestiges des courtines forment un angle ouvert de 100° environ, et présentent un fruit prononcé de 30° d'inclinaison formant un talus maçonné<sup>38</sup>. Celui-ci laisse supposer ensuite une élévation du parement à la verticale, à l'image du mur d'enceinte de la ville de Vence. Les lits de pierres assisées et de typologie similaire montrent un travail soigné et une réalisation contemporaine, certainement par un seul atelier. Cette courtine reliant la tour Royale à l'angle nord-ouest du château semble avoir été desservie jusqu'en 1429 par un chemin de ronde en bois, avant d'être maçonnée en pierre. Dangereux et d'un entretien coûteux, le passage initial devait être saillant, circulant derrière le parapet crénelé et posé sur des consoles en pierre ou des madriers de bois fichés dans la muraille, avec jambettes ou contrefiches.

L'aspect des vestiges de l'enceinte conservés de part et d'autre de la tour [T.5] s'avère tout différent de celui des murailles occidentale et méridionale, sur lesquelles aucun fruit ou base talutée ne marquait les courtines. De belle facture, deux phases distinctes coexistent ainsi dans l'enceinte palatiale, indiquant soit un agrandissement soit une reconstruction partielle. En l'absence de datation absolue, il est difficile de déterminer la chronologie des aména-

38. É. GUILLOTEAU, *L'évolution architecturale...*, op. cit., vol. I, p. 84-85.

gements successifs liés à cette évolution du château comtal, comme le plan irrégulier de l'ensemble le laissait envisager.

### *La porte principale du château*

Correspondant à la grande porte du château mentionnée en 1341, avec ses quatre clés<sup>39</sup>, la porte principale [PR.1] se situait au niveau de l'arrachement sud du vestige de la courtine talutée. L'iconographie la classe dans la catégorie des «*portes simples, établies au nu de la courtine*»<sup>40</sup>, bien qu'elle fût sous la protection directe de la tour Royale [T.6] au sud et de la tour Cadri [T.5] au nord.

La défense interne de son couloir d'entrée était assurée par une porte en fer (ou une herse) et une porte en bois probablement à deux vantaux<sup>41</sup>. Sa défense externe consistait en un fossé, représenté sur les plans de Morello et Vanello, limité au nord par la tour Cadri et au sud par la tour royale. Un pont-levis, mentionné pour des réparations en 1515 et 1517<sup>42</sup> et représenté sur le plan de Balduino, complétait la défense.

Ercolo Negro fut le seul auteur à la représenter, mais de façon très schématique, en lui donnant une simple forme rectangulaire. Sans description plus précise, il est donc difficile de connaître les éléments constitutifs de cette porte, et en particulier les éléments de défense active, comme la présence éventuelle d'une bretèche en saillie au-dessus de l'entrée ou d'un assommoir dans le couloir d'entrée. Le système de fonctionnement du pont-levis, à treuil ou à flèche, nous est également inconnu.

### LE DOUBLEMENT DE L'ENCEINTE ET LES NOUVELLES ENTRÉES

Le doublement de l'enceinte formant une braie [E.2] flanquée de plusieurs tours rondes constitue l'un des états les plus récents du château comtal. La singularité de cette forme de défense dans la région niçoise s'explique probablement par les dimensions plus modestes et la situation en hauteur des autres ensembles castraux. Défendues pour la plupart par les abrupts rocheux, ces constructions n'avaient besoin d'aucune défense extérieure supplémentaire, à part pour quelques sites comme le château de Saint-Blaise pourvu d'une barbacane.

39. É. GUILLOTEAU, *Le château comtal...*, *op. cit.*, p. 56.

40. J. MESQUI, *Châteaux et enceintes...*, *op. cit.*, p. 307.

41. É. GUILLOTEAU dir., *Le château comtal...*, *op. cit.*, p. 56. M. BOUIRON, *Projet Collectif...*, *op. cit.*, p. 237-238.

42. E. CAIS DE PIERLAS, *La ville de Nice...*, *op. cit.*, p. 500.

*Caractéristiques et datation*

Ercole Negro représenta l'enceinte extérieure du château de Nice moins élevée que l'enceinte palatiale, compte tenu de sa hauteur plus réduite mais aussi de sa position topographique en contrebas de l'ensemble fortifié principal, justifiant sa dénomination d'enceinte basse ou braie. Sur une longueur de 14 m environ, elle se développait vers l'est à partir de la tour Torreriï [T4] pour rejoindre la tour Grosse [T.9]. Elle se dirigeait ensuite vers le sud, parallèlement à l'enceinte palatiale sur une longueur de 19 m environ, avant de tourner vers l'ouest au niveau de la tour ronde [T.11]. Elle se poursuivait enfin sur 13 m environ, avant de marquer un petit retour de 3,50 m pour rejoindre la tour [T.8], point de jonction entre les première et seconde enceintes au sud-ouest. La vue à vol d'oiseau d'Ercole Negro s'avère être la seule représentation iconographique permettant de décrire cette braie avec autant de détails, et seules les investigations archéologiques apportent des informations supplémentaires<sup>43</sup> :

– l'existence d'une section de mur de 1,50 m de large et de 1,80 m de hauteur sur le front oriental (fig. 11A). Cette partie constituée d'une maçonnerie banchée présentant un fruit de 11° environ, conserve les vestiges d'une assise réglée au niveau de l'arase. L'hypothèse d'une courtine est vraisem-



Fig. 11 : Vestiges de la braie : (A) Courtine orientale en cours de dégagement dans le talus sous le chemin montant vers le secteur du palais ; (B) Courtine méridionale en cours de dégagement. (Clichés Éric Guilloteau)

43. É. GUILLOTEAU, *L'évolution architecturale...*, op. cit., vol. II, p. 366-371, 388-389, 391.

blable avec une base talutée rapidement exécutée, et une élévation verticale plus soignée. La fenêtre d'observation sur ce vestige permet d'estimer sa conservation sur près de 3 m de hauteur et sur plusieurs mètres de longueur, sous le talus longeant le chemin du parc où disparaît la muraille, interdisant l'étude de sa face interne et toute estimation de sa largeur ;

– la présence d'une section de 6,20 m de long pour une largeur estimée à 1,50 m sur le front méridional (fig. 11B). Cette portion de muraille ne conserve qu'une petite fraction de son parement interne, et son appareil non assisé est constitué de blocs et de tuiles comme la section précédente. Appuyé sur sa face interne, un autre mur de 0,70 m de largeur pourrait s'apparenter à un chemin de ronde construit postérieurement à l'enceinte.

Les deux sections orientale et méridionale ont été construites par banchage suivant les mêmes techniques, sans assises réglées pour les parties conservées. Toutefois une différence se manifeste dans la qualité du mortier, plus friable et sablonneux dans le mur situé à l'est. La quantité réduite de maçonnerie préservée rend difficiles les comparaisons, mais parvient néanmoins à révéler des disparités dans les constructions, probablement réalisées par des ateliers différents ou ayant rencontré une interruption de chantier.

L'étude des deux enceintes [E.1] et [E.2] nous amène à considérer une rupture dans la qualité de leurs appareils, marquant indéniablement un changement de période et de contexte. Dans son ouvrage *Bâtir au Moyen Âge*, Philippe Bernardi a inclus une planche extraite d'une étude menée depuis les années 1980 sur le village de Rocca San Silvestro en Toscane, sous la direction de Ricardo Francovich, analysant « les différences de traitement des maçonneries »<sup>44</sup>. Trois grandes phases de construction ont été ainsi caractérisées par des savoir-faire différents observés sur des bâtiments essentiels comme l'église, les tours, le logis seigneurial, les portes de l'enceinte, etc. Ces phases correspondent remarquablement à deux états précités du château de Nice : le premier daté entre la fin du XI<sup>e</sup> siècle et le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle montre une maîtrise de la taille avec un appareil réglé, renvoyant à l'enceinte palatiale, et un deuxième situé entre le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle et le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle avec des structures très irrégulières comparables à celles de la braie du château. Une enceinte extérieure réalisée rapidement, à l'économie avec du tout-venant (blocs, cailloux, galets, tuiles), sans souci d'esthétisme et probablement par une main-d'œuvre moins qualifiée, serait donc à situer dans le contexte de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle après la mort de Robert I<sup>er</sup> d'Anjou et le début d'une période plus trouble en Provence (instabilité sanitaire, politique, sociale et économique)<sup>45</sup>. Cette datation pourrait d'ailleurs être confirmée par les mentions sur la tour Grosse assise au bas du *Podium castris*, devenue tour flanquante de l'angle nord-est de l'enceinte basse [E.1] à partir seulement

44. Philippe BERNARDI, *Bâtir au Moyen Âge*, Paris, 2011, p. 36, 304.

45. É. GUILLOTEAU, *L'évolution architecturale...*, op. cit., vol. I, p. 25.

du XIV<sup>e</sup> siècle. En effet, elle possédait encore un gardien en 1316 et semblait alors toujours détachée de l'ensemble castral. Elle permettait de localiser les bâtiments à proximité entre 1250 et 1354<sup>46</sup>. Dans le cas où ceux-ci auraient été contemporains d'une enceinte préexistante intégrant la tour, ils auraient nécessairement constitué une faille importante dans la défense du château. Toutefois l'enceinte extérieure a nécessairement été édifiée avant 1407, année du percement d'une nouvelle porte sur le front oriental, face à la cathédrale. Cette muraille aurait ainsi été construite entre 1316 (dernière mention d'un gardien) et 1388 (dédication de Nice à la Savoie, avec un contexte politico-économique différent).

*Trois tours, trois périodes distinctes*

En l'absence d'étude de terrain, une datation précise de la tour Grosse demeure impossible. Nous savons simplement que celle-ci était antérieure à l'édification de l'enceinte basse, au minimum d'une centaine d'années, avec une première mention en 1250. En forme de fer à cheval orienté vers l'est, la tour Grosse apparaît nettement atypique dans l'ensemble castral. Massive et peu élevée (8 x 10 m environ pour une hauteur estimée entre 10 et 12 m), couverte d'une toiture à deux pans, elle était accessible à partir du premier niveau.

Plus au sud, la tour semi-circulaire [T.11] flanquait l'enceinte [E.1] à l'endroit où celle-ci formait un angle ouvert à 120° environ. Dominant la braie sur la vue en perspective d'Ercole Negro, elle apparaît également ouverte à la gorge conformément aux plans géométraux. Cette éventualité suit la logique d'une enceinte basse édifiée à l'économie, en augmentant notablement le potentiel défensif de la place. Une fois la tour prise, des assaillants n'auraient pu y installer un poste avancé, sans être exposés aux tirs nourris des défenseurs situés sur la seconde enceinte [E.2]. Sur le terrain, les vestiges se résument à quelques traces de mortier sur le substrat taillé en arrondi, permettant le calcul d'un diamètre de 9 à 9,50 m, comme l'attestent les plans géométraux<sup>47</sup>. Sa hauteur peut être estimée à une douzaine de mètres, avec une braie haute de 8 à 10 m environ. Aucun élément ne permet de dater de façon absolue la construction de cette tour, mais sa situation et sa spécificité permettent toutefois de penser qu'elle fut conçue dans le même programme d'édification de l'enceinte basse.

Dans l'angle sud-ouest du château, la tour Basse [T.8] faisait la jonction entre l'enceinte extérieure et l'enceinte palatiale. Il s'agit de la tour la plus

46. Édouard BARATIER, *Enquêtes sur les droits et revenus de Charles I<sup>er</sup> d'Anjou en Provence (1252 et 1278)*. Paris, 1969, p. 260, n° 117. Alain VENTURINI, « L'évolution urbaine de Nice du XI<sup>e</sup> siècle à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle », dans *Nice historique*, 1, 1984, p. 10, note 63.

47. É. GUILLOTEAU, *L'évolution architecturale...*, op. cit., vol. II, p. 381-384.

facilement identifiable dans l'iconographie, avec une constance dans sa représentation (fig. 12). Tour ronde de 9,50 m de diamètre environ suivant l'estimation réalisée à partir du terrain et de l'iconographie (Balduino, La Berrie, d'Astier...), elle mesurait 26 m de hauteur environ et possédait 3 étages et une citerne, d'après le profil réalisé par l'ingénieur Niquet en 1691 et une description de 1705<sup>48</sup>. Sa hauteur estimée est appuyée par les représentations iconographiques situant le faîte pratiquement au même niveau que le sommet de la tour Royale dont l'assise était plus élevée. Sur le terrain cette dernière se positionnait à 86 m environ, dominant les premières pierres de fondation de la tour Basse situées à 82,2 m d'altitude environ au plus haut du talus, et à 78 m aux niveaux les plus bas. Avec une différence de 4 à 8 m entre les deux tours, s'ajoutant à la vingtaine de mètres de la tour Royale, les informations relevées sur le terrain confirment bien l'estimation de 26 m de hauteur perçue dans l'iconographie. Sur toutes les représentations, elle est surmontée d'une toiture en poivrière couvrant des mâchicoulis sur corbeaux. Cet élément

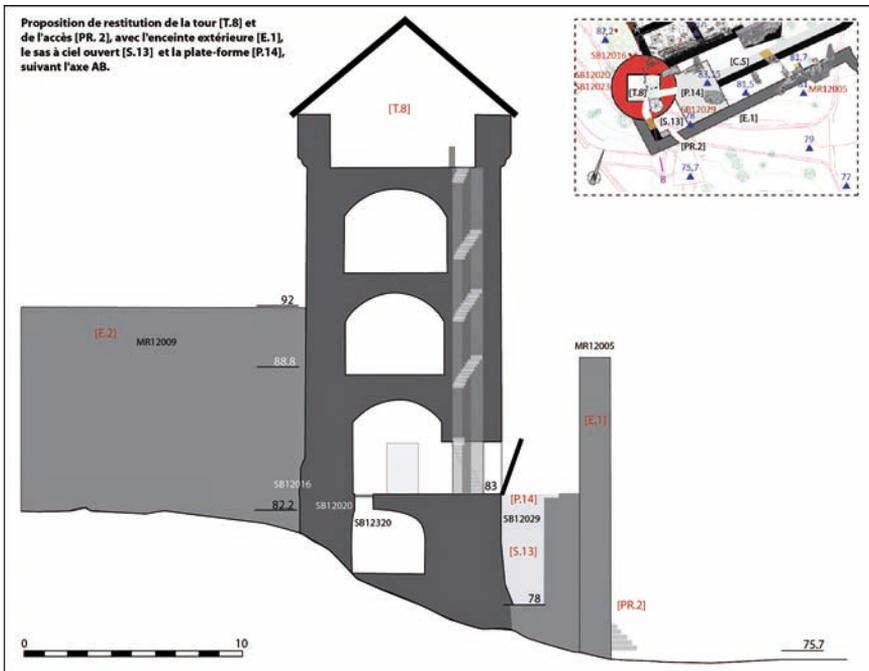


Fig. 12 : Proposition de restitution de la tour [T.8] et de l'accès [PR.2], après le doublement de l'enceinte. (DAO Éric Guilloteau)

48. É. GUILLOTEAU, *L'évolution architecturale...*, op. cit., vol. II, p. 210-212; 268 n° 86.

architectural n'est apparu qu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>49</sup>, impliquant soit une édification à cette époque dans un seul programme, soit des transformations successives (remplacement d'anciens hourds en bois). L'étude céramologique menée à partir des tessons trouvés dans les niveaux de fondation semble valider la première hypothèse, avec un matériel daté entre la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>50</sup>.

Le rapport diamètre / hauteur de la tour (9,50 x 26 m) donnait un édifice oblong. L'appareil de pierres de taille médiocres embelli par des joints gras apportait une certaine touche d'élégance, et la blancheur des pierres s'ajoutait à l'esthétisme de l'ensemble. Elle devait sûrement en imposer par sa monumentalité. Cette tour fut peut-être édifiée à partir de 1266 sous Charles I<sup>er</sup> d'Anjou, au moment de sa toute-puissance lorsqu'il devint roi de Naples. Plus symbolique que défensive, sa construction permit d'asseoir l'autorité de la nouvelle dynastie angevine en Provence et sa domination sur Nice. Au cours des siècles, elle servit de garde-manger, de prison pour les esclaves, d'archives ou de magasin à poudre.

#### *Les accès au château: aspects défensifs et symboliques*

La fortification se caractérisait par ses murailles et ses hautes tours, mais aussi par les portes contrôlant les entrées et les sorties. Certaines transformations plus tardives, comme sur la tour ronde [T.8] ou lors du doublement de l'enceinte, ont conduit à la mise en place de nouveaux cheminements pour accéder à la porte principale déjà évoquée.

Sur les plans géométraux du début du XVII<sup>e</sup> siècle, trois portes sont visibles sur l'enceinte extérieure :

- une au nord [PR.4] protégée par les tours aux cloches et Torrerii ;
- une à l'est [PR.3] commandée par la tour Royale ;
- la troisième au sud [PR.2] en lien avec la tour ronde [T.8].

Les textes mentionnent également trois portes au début du XVI<sup>e</sup> siècle, mais sans les situer précisément. Seule la porte [PR.3] percée en 1407, face à la cathédrale, est clairement citée<sup>51</sup>.

L'iconographie et l'étude de terrain ont permis de comprendre précisément comment l'on accédait au château par la porte [PR.2]<sup>52</sup>. L'aménagement de la braie a été complété par une complexification de l'entrée principale.

49. Arcisse DE CAUMONT, *Abécédaire ou rudiment d'archéologie: architectures civile et militaire*. Caen, 1853, p. 410; Eugène VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> s.*, 1. Paris, 6 vol., 1854, vol.1, p. 327-452; Alain CHATELAIN, *Châteaux forts, images de pierre des guerres médiévales*. Paris, 2003, p. 21; Alain SALAMAGNE dans A. RENOUX, *Aux marches du...*, *op. cit.*, p. 80-81.

50. Gaëlle DIEULEFET, « Le mobilier céramique médiéval et moderne: les fortifications », dans BOIRON dir., *PCR la colline du Château à Nice*. Rapport d'opération non publié, Nice, 2011, vol. 2, p. 120-130.

51. E. CAIS DE PIERLAS, *La ville de Nice...*, *op. cit.*, p. 195, note 1.

52. É. GUILLOTEAU, *L'évolution architecturale...*, *op. cit.*, vol. II, p. 353-360, 392-404.

L'enceinte basse franchie, on pénétrait dans un sas découvert situé à 3 m environ au-dessus du chemin. Cet espace tampon permettait un contrôle de l'entrant avant son passage dans l'enceinte, et formait une cage intérieure au niveau de la porte exposée de tous côtés<sup>53</sup>. Il était délimité et dominé par la première enceinte au sud et à l'ouest, par la tour [T.8] au nord et par une plate-forme [P.14] à l'est. La tour [T.8] possédait au moins deux ouvertures situées au premier niveau (Baldoïno). On y accédait à partir du sas par un escalier courant le long de la première enceinte sud. Le haut de l'escalier était séparé de la tour par un petit pont mobile (Baldoïno). La seconde ouverture à l'est du premier étage donnait sur une plate-forme (fig. 12). Cette plate-forme [P.14] est marquée sur le terrain par plusieurs vestiges. Le carré représenté contre la tour sur un plan de Lozières d'Astier<sup>54</sup> confirmerait notre hypothèse, bien que Baldoïno n'en ait pas fait mention. Depuis la plate-forme, on accédait directement à la coursière [C.15] située entre les première et seconde enceintes. Masquée par la braie, elle desservait l'entrée principale du château à l'est et défendait la partie basse de la lice. L'épaisseur du mur de la coursière de 0,90 m montre une réalisation plutôt défensive et efficace en elle-même, même sans le soutien de la braie.

Le percement de la porte [PR4] dans l'axe de la tour Torrerii [T4] est difficile à dater. Était-il concomitant à l'édification de l'enceinte extérieure ou à l'aménagement plus tardif<sup>55</sup> ? A-t-il été postérieur à celui de [PR.3] ? De fait, son existence au début du xvii<sup>e</sup> siècle constitue le seul fait avéré, rapporté dans l'iconographie. Par ailleurs, la physionomie de l'enceinte à cet endroit avant la mise en place de cet accès et des aménagements du xvi<sup>e</sup> siècle, pose autant d'interrogations. Nous ne savons pas si la muraille rejoignait effectivement la tour Torrerii conformément aux plans modernes, ou si celle-ci se poursuivait jusqu'à la tour aux Cloches dans l'angle nord-ouest, reproduisant alors la configuration de l'angle sud-ouest.

La porte [PR.3] percée au début du xv<sup>e</sup> siècle dans la première enceinte [E.1] se situait dans l'axe de la porte principale du château [PR.1], face à la cathédrale. Ercole Negro l'a représentée avec un encadrement plus haut que la courtine, l'accès se faisant par un pont avec parapets au-dessus d'un fossé, comme le figurent également la plupart des plans géométraux. Le fossé mesurait 5 m de largeur environ et s'étendait sur un peu plus de 50 m, entre la *tour grosse* [T.10] au nord et la tour ouverte à la gorge [T.11] au sud. Sa largeur a été confirmée par la campagne archéologique de 2011, durant laquelle une partie des murs d'escarpe et de contrescarpe ont été mis au jour<sup>56</sup>. Compte tenu de la faible distance à traverser, un pont en pierre aurait possédé une

53. J. MESQUI, *Châteaux et enceintes...*, *op. cit.*, p. 330, 332.

54. SHD Vincennes -1VN40 art.15 sect.2 – pièce n° 8, 1705.

55. É. GUILLOTEAU, *L'évolution architecturale...*, *op. cit.*, vol. I, p. 209.

56. É. GUILLOTEAU, *L'évolution architecturale...*, *op. cit.*, vol. II, p. 366-367, 381-387.

seule arche en appui sur deux piles, un pont en bois aurait adossé son tablier directement sur les maçonneries de l'escarpe et de la contrescarpe. Il semble en tout cas qu'il fût exempt de partie mobile, car le texte de 1515 évoquant la réparation « *du pont-levis du château* » devant la porte principale exclut toute construction du même type dans l'ensemble castral. Balduino vers 1625 et un Anonyme vers 1700 tracèrent deux traits pleins au-dessus du premier fossé, appuyant ainsi notre hypothèse. Toutefois ces deux représentations sont postérieures au début du xv<sup>e</sup> siècle, époque où furent réalisés les aménagements lors de l'ouverture de la porte.

L'escarpe possédait un fruit de 11° environ sur une hauteur conservée de près de 3 m. Cette dernière a été estimée en calculant la différence d'altitude entre l'arasement du mur (81,30 m) et la fondation de la contrescarpe (78,50 m). La largeur du mur d'escarpe devait être équivalente à celle de la courtine sud, soit 1,50 m environ. La contrescarpe encore visible sur près de 9,80 m de long et 1,40 m de large environ appuie sa fondation sur le substrat taillé en replat à l'est et taluté à l'ouest marquant le début du fossé. Le creusement du fond du fossé en U reste limité, la profondeur de l'ensemble correspondant principalement aux hauteurs de l'escarpe, de la contrescarpe et de son mur<sup>57</sup>. Au sud, le retour de la contrescarpe vers la tour [T.11] a également été conservé en appui contre le substrat sur lequel était fondée la tour.

Décédé en 1391, trois ans seulement après le rattachement de Nice à la Savoie, Amédée VII n'eut pas le temps de faire réaliser des aménagements suffisamment importants pour marquer l'arrivée du pouvoir savoyard. Trop jeune pour régner, son fils Amédée VIII (1383-1451) dut attendre la fin de la régence en 1398. Après la venue du pape Benoît XIII à Nice en 1404, il fit ouvrir une porte donnant directement sur la cathédrale, abandonnant ainsi l'ancien accès sud-ouest plus défensif, mais moins visible depuis la ville. Mesqui a ainsi écrit : « *du fait même que l'ouvrage castral avait à vivre plus longtemps en temps de paix qu'en temps de guerre, le programme dépassa souvent largement le seul aspect défensif. La porte par sa situation particulière, était tout naturellement représentative d'une certaine puissance du maître des lieux. Une puissance qui put être symbolisée de façons très différentes...* »<sup>58</sup>. Marqueur architectural lié au changement de pouvoir, cette nouvelle porte fut complétée par l'aménagement d'une longue rampe de près de 55 m de long et 4,50 m de large, débutant à l'extrémité du chemin situé à l'angle sud-est du château, au niveau de l'abrupt rocheux (fig. 6 repère a). Une structure bâtie imposante comme une tour dominait le chemin au sud et la rampe s'élevant vers le nord<sup>59</sup>. La majorité des plans géométraux laisse deviner une

57. P. DURAND, *Le château fort...*, op. cit., p. 16. E. VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné...*, op. cit. vol. 5, p. 544-552.

58. J. MESQUI, *Châteaux et enceintes...*, op. cit., p. 342.

59. ÉRIC GUILLOTEAU, « Le château comtal du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle et les fouilles 2011 », dans : M. BOUIRON, *PCR la colline du Château...*, 2011, op. cit., vol. 2, p. 21-25.

montée en pas d'âne, jusqu'au pont enjambant le fossé. Après le passage de la porte traversant l'enceinte extérieure, puis de la porte principale, l'ascension se poursuivait vers le palais. Un perron marquait le début d'un imposant escalier large de 5 m, s'élargissant au fur et à mesure de la montée pour arriver enfin sur la terrasse donnant sur la porte palatiale. « *Les marches, ou degrés, et le perron qui mènent à la salle noble, au cœur du microcosme palatial, joue un rôle majeur dans l'exercice du pouvoir et sa mise en scène* »<sup>60</sup>.

LA DESTRUCTION DE L'ANCIEN CHÂTEAU COMTAL, DONJON DE LA PLACE FORTE SAVOYARDE AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE

Lors de la guerre de la Ligue d'Augsbourg déclarée en 1688, les troupes de Victor Amédée II de Savoie, allié de l'empereur, furent vaincues en 1690 à la bataille de Staffarda par le Maréchal de Catinat. Sous les ordres de ce dernier, les troupes françaises arrivèrent aux portes du comté de Nice le 12 mars 1691.

Juste avant le siège du Château de Nice, la poudre fut d'abord entreposée dans un vaste magasin dit de Saint-Maurice, situé à proximité de la tour du même nom, sur la pointe sud de la colline. Constatant sa trop grande exposition aux bombes, l'ingénieur La Marche « *résolue de (...) faire transporter [la poudre] dans le « fort bas », dit aussi tour Saint-Elme* ». Mais contre l'avis de l'ingénieur et celui du comte de Villafalletto, le transfert eut finalement lieu dans plusieurs tours du donjon suivant l'ordre du comte de Frossasco, gouverneur de la place de Nice<sup>61</sup>. Celui-ci prit soin toutefois de les faire terrasser malgré leurs trois voûtes disposées les unes sur les autres. Dans la tour Royale, il fit entreposer deux hauteurs d'homme de poudre, exigeant que la porte fût couverte avec deux rangs de grosses poutres mises en talus, leurs pointes « *fichées dans la muraille, réattachées avec de gros anneaux de fer, afin que la bombe roulât dessus et qu'elle ne put découvrir la porte, quand même elle les aurait pris de travers* »<sup>62</sup>. Les conséquences de cette décision se sont avérées catastrophiques. Dans la journée du 30 mars, Monsieur de Resons, commissaire de la Marine commandant les batteries françaises placées sur les pentes du mont Boron, fit lancer des bombes « *si à propos qu'il en tomb[a] 3 sur un édifice situé à côté du donjon* »<sup>63</sup>. Le feu prit dans un magasin à poudre, faisant sauter une partie du donjon dans une « *explosion [qui] fit un fracas inexprimable* »<sup>64</sup>.

60. A. RENOUX, *Aux marches du...*, *op. cit.*, p. 10.

61. H. BARELLI, M. BOUIRON, *Nice et son comté...*, *op. cit.*, p. 227.

62. L. KREBS, « La première occupation... », *art. cit.*, p. 296.

63. Adrien RICHER, *Vies des plus célèbres marins*. Vol.7. Paris, 1789, vol.7, p. 111 à 119. Charles SEVIN DE QUINCY, *Histoire militaire du règne de Louis le Grand, Roy de France*. Paris, 1726, tome II. p. 410-418.

64. Antoine-Marie AUGOYAT, *Notice historique sur le lieutenant-général Lapara de Fioux*. Anselin/Laguionie, Paris, 1839, p. 8-9.

Tous les témoins s'accordèrent sur la violence de l'explosion, même si certains en rajoutèrent probablement. Le comte de Frossasco déplora que « toutes choses étaient dans une confusion et un désordre épouvantable. On ne trouvait point d'asile pour les blessés. Nos médicaments avaient été ensevelis avec la plus grande partie de la garnison, et, ce qu'il y eut encore de plus fâcheux, nos balles, nos moules, nos ouvriers et notre plomb avaient été enveloppés dans les ruines du château, et notre canon brisé et démonté »<sup>65</sup>. De son côté, le père Adreccio parla effectivement d'une bombe tombée dans le donjon, provoquant « l'épouvante aussi bien aux habitants qu'aux Français, tandis que dans la ville même il n'y eut pas une maison qui ne fût secouée, chacun croyant rester enseveli vivant », et précisa après un long récit : « cela ne secoua pas seulement la ville mais toute la campagne (...) ce fracas fut entendu à plus de trente mille de la ville, dans toutes les directions, et la mer bouillonnait comme si elle avait été chauffée par un immense feu »<sup>66</sup>. L'abbé Gioffredo décrivit le souffle de l'explosion où « presque toutes les portes et fenêtres, même celles qui étaient soigneusement closes par des ferrures et des barres bien ancrées furent grandes ouvertes ou dégonnées, les vitres furent brisées, les sièges furent renversés, les tuiles éparpillées, les toits percés, et l'air fut empli d'une épaisse poussière ». Les personnes grièvement blessées « restaient vivantes comme pour agoniser, crier et hurler plus longtemps », car pour elles « les médicaments étaient devenus complètement inutiles. (...) Comme seul secours, nous ne pouvons mentionner qu'un coup d'arquebuse, délivré à tel ou tel qui en un instant lui ôtait la vie et la douleur ». Par une métaphore, il résuma enfin l'ampleur de la situation, évoquant le « corps acéphale du Château, (...) misérable squelette »<sup>67</sup> (fig. 13)<sup>68</sup>.

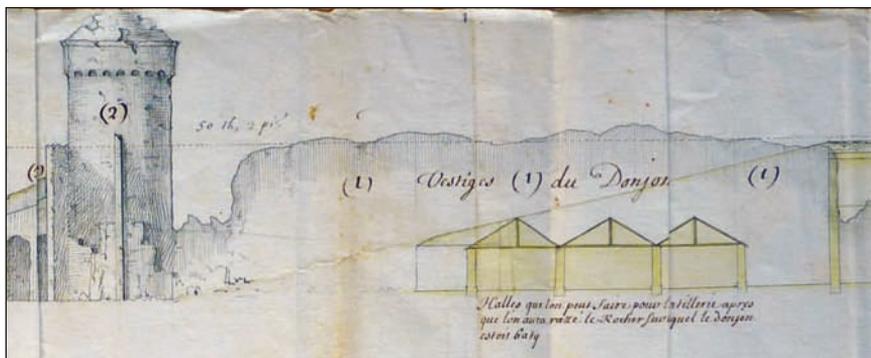


Fig. 13 : Les ruines du donjon après l'explosion des réserves de poudre en 1691.  
(Cliché Éric Guilloteau)

65. L. KREBS, « La première occupation... », art. cit., p. 301.

66. Raymond ADRECCIO, « Journal ou relation de tout ce qui s'est passé lors de la venue des Français à Nice », dans : *Nice historique*, n° 10, Nice, 1909, p. 194, 195.

67. H. BARELLI, M. BOUIRON, *Nice et son comté...*, op. cit., p. 228.

68. SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 1, détail du « Profil du Château coupé par les vestiges du donjon continués par la courtine (35, 38) jusqu'à la mer suivant la ligne S ».

\*  
\* \*

La construction du château des comtes de Provence s'est déroulée sur plusieurs siècles comme en témoigne son architecture hétéroclite, chaque phase d'édification ou de reconstruction ayant progressivement complexifié la configuration asymétrique de cet ensemble atypique. Toutefois les restitutions iconographiques modernes ne corroborent pas les descriptions textuelles du château jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. Les documents évoquent plutôt les éléments architecturaux par des noms liés à des enquêtes, des inventaires ou des éléments comptables, rendant impossibles les représentations mentale et graphique des constructions. Afin de pouvoir établir objectivement un lien entre l'iconographie et les textes, la réalisation préalable d'un tableau synthétique nous a permis de rationaliser les données concernant chaque élément, mettant ainsi l'essentiel en évidence grâce à une vision d'ensemble clarifiée.

Six grands états du château comtal, avec des phases intermédiaires multiples ont pu être ainsi définis :

– état 1 : faute de données suffisantes, nous n'avons pu donner une représentation de l'état le plus ancien de l'édifice entre le XI<sup>e</sup> siècle et le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle ;

– état 2 : des mentions précises décrivent l'état du château au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, avec notamment la présence d'un palais, de la chapelle Saint-Lambert, de la tour Grosse et d'une partie de l'enceinte palatiale. Différentes phases ont pu clairement être définies :

- élévation du palais comtal sur le point culminant ;
- construction d'une tour maîtresse, puis de plusieurs autres tours reliées par des courtines ;
- développement des dépendances ;
- aménagement de la plate-forme intermédiaire au sud ;
- aménagement de la terrasse basse.

– état 3 : l'ensemble castral au XIV<sup>e</sup> siècle, caractérisé par les mentions et les données archéologiques, intègre l'édification de la seconde enceinte et de la tour basse, autour de laquelle s'est complexifiée l'entrée au sud-ouest (sas, plate-forme, coursière) ;

– état 4 : la période s'étend de l'ouverture de la porte dans la seconde enceinte (début du XV<sup>e</sup> siècle) à la destruction partielle du château comtal en 1691 ;

– état 5 : représente le château comtal juste avant sa destruction totale en 1706, clôturant ainsi la dernière période débutée après l'explosion accidentelle des réserves de poudre ;

– état 6 : correspond aux ruines du donjon après le démantèlement de la place en 1706.

La mise en évidence d'un réel potentiel archéologique, jusqu'alors considéré comme modeste, a montré tout l'intérêt de l'étude de ce site. Toutefois l'analyse, l'identification et la restitution en plan d'un certain nombre de vestiges ne nous ont rapproché que très modestement de la réalité. Malgré tout, en dépit d'une carence évidente d'informations, notre méthode d'approche et de restitution de sites disparus, par la schématisation de l'agencement des bâtiments sous forme de diagrammes, a révélé sa forte potentialité d'analyse, applicable à d'autres ensembles. Elle a également suscité de nouveaux éléments de réflexion, concourant à la compréhension de l'organisation architecturale du château des comtes de Provence à Nice.

Éric GUILLOTEAU

\*  
\* \*

#### RÉSUMÉ

Notre analyse a tenté d'identifier et de décrire précisément la plupart des éléments architecturaux du château comtal de Nice, tout en les replaçant dans les grandes phases de son évolution. A partir d'un important travail de nomenclature et de classement chronologique, un inventaire minutieux des données textuelles, iconographiques et archéologiques s'est avéré indispensable, la confrontation mutuelle des éléments apportant des précisions essentielles et un nombre important de renseignements chiffrés et descriptifs sur les différentes structures architecturales (dimensions, surfaces, formes, maçonneries, aspects architecturaux et décoratifs, mobilier). L'étude de ce site complexe est passée par la synthétisation des sources et la rationalisation des informations, rapportées à une période et à un ensemble architectural définis. Notre recherche suscite ainsi de nouveaux éléments de réflexion, concourant à la compréhension de l'organisation architecturale du château des comtes de Provence à Nice.

#### RIASSUNTO

La nostra analisi ha tentato di identificare e di descrivere precisamente la maggior parte degli elementi architettonici del castello comitale di Nizza, pure ricollocandoli nelle grandi fasi della sua evoluzione. A partire da un importante lavoro di nomenclatura e di classificazione cronologica, un inventario scrupoloso dei dati testuali, iconografici ed archeologici si è rivelato indispensabile, il confronto reciproco degli elementi che portano delle precisioni essenziali ed un numero importanti di informazioni cifrate e descrittive sulle differenti strutture architettoniche (dimensioni, superfici, forme, muraure, aspetti architettonici e decorativi, mobilio). Lo studio di questo sito complesso è passato dalla sintesi delle fonti e la razionalizzazione delle informazioni, riportate ad un periodo ed ad un insieme architettonico definito. La nostra ricerca suscita così dei nuovi elementi di riflessione, concorrente alla comprensione dell'organizzazione architettonica del castello dei conti di Provenza a Nizza.